

**B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

 Rés
é
Mor
be
***19113800***
 Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur
09 AOÛT 2019
 Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0456.911.273

Dénomination

(en entier) : HYDROCAR INDUSTRIE

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : MAURICE BROSSUIS 47, 5020 Flawinne, Belgique

Objet de l'acte : Commissaires - Conseil d'Administration**Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 juin 2019**

5. L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat du Commissaire de KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée

6. L'Assemblée décide de nommer la SCRL PwC Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Woluwedal 18, comme commissaire pour un terme de trois ans. La société HYDROCAR INDUSTRIE désigne Monsieur Didier Delanoye, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SCRL. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2021.

Les honoraires annuels du commissaire s'élèvent à EUR 4.000 (plus TVA, débours divers et cotisation IRE), et seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties.

7. L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Fabrice DEBRABANT venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

8. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Mickaël MILLET, demeurant 14, boulevard Victor Hugo, 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE (France), en qualité d'administrateur pour une période de six années qui prendra fin en 2025 à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Monsieur Mickaël MILLET introduit en séance déclare accepter ces fonctions.

9. L'Assemblée constitue, comme mandataire, Monsieur Kévin DEOM, domicilié rue du pont rouge, 53, 5630 SENZEILLE, et/ou Monsieur Michel-Cédric BOON, domicilié rue des Sorbiers, 20, 5101 ERPENT, pour remplir toutes les formalités et effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des décisions ci-dessus adoptées et leur publication au Moniteur Belge.

 Mandataire
Kévin DEOM

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).